



### KIT COMPLET SKODA KODIAQ GENDARMERIE (2021)

- Film avec bandes jaune fluo citron et rouge
  - Film à Structure microprismatique
- Film non métallisé pour un contraste optimal
  - Visibilité la nuit à + de 500 m
  - Conforme à la norme TPESC B
- Produit officiel installé en Police et Gendarmerie
  - Fluorescence GARANTIE 10 ANSF

UGS : SERIGENSK012 | Catégories : [Balisage et Sérigraphie](#), [Sérigraphie](#), [Gendarmerie](#)



## DESCRIPTION DU PRODUIT

Kit composé de :

- 4 Bandes Latérales 1500 mm
- 2 Textes Gendarmerie Latéral
- 1 Balisage Jaune-Rouge Avant
- 1 Balisage Jaune-Rouge Arrière
- 1 Texte Gendarmerie Arrière

---

Nouvelle sérigraphie officielle GENDARMERIE

Nouveau film rétro réfléchissant Microprismatique Classe B

Bande latérale avec texte GENDARMERIE - NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SECURITE - 1500 x 108 mm

Sérigraphie visible à plus de 500 m

Visibilité optimale de jour comme de nuit

Application aisée sur tous types de carrosserie

Teinté masse

Grande angularité

---

Kit de balisage composé d'un film rétro réfléchissant avec chevrons alternés Jaune Fluo Citron et Rouge

Film à Structure microprismatique

Film non métallisé pour un contraste optimal

Visibilité la nuit à + de 500 m

Conforme à la norme TPESC B

Produit officiel installé sur les véhicules de Police et Gendarmerie

Fluorescence Garantie 10 ans

### RAPPEL REGLEMENTATION :

La réglementation en vigueur N.I.T. 273 vous impose d'utiliser des films homologués avec n° d'homologation TPESC sur chaque strie jaune, sans quoi le balisage n'est pas réglementaire. Extrait de la NIT 273 (signalisation complémentaire des véhicules des services d'incendie et de secours) :

Signalisation avant et Arrière :

Bandes alternées rouges rétro réfléchissantes et jaunes citron fluor réfléchissantes horizontales, hauteur minimum 0,14 m sur toute la largeur du véhicule, chevron centré et pointé vers le haut.

Balisage latéral :

Bande jaune rétro réfléchissante ou contour délimitant le silhouettage conforme à l'arrêté du 1er Octobre 1998 et à l'arrêté du 7 avril 2006 ainsi qu'au règlement ECE 104 sur toute la largeur du véhicule.

Type de recouvrement :

Pour les engins de type VSAV et VSR, la totalité de l'arrière doit être recouverte de bandes alternées avec chevron centré et pointé en

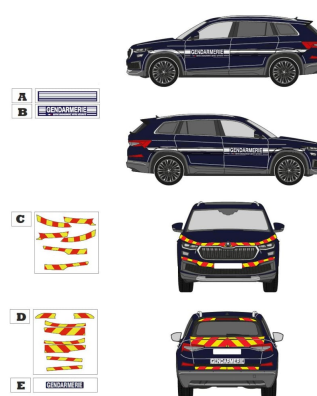


haut à l'exception des parties vitrées et des rideaux.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>Poids</b>	2 kg
<b>Emission de CO2 (g/km)</b>	0
<b>Kilométrage</b>	0
<b>Puissance fiscale (CV)</b>	0
<b>Puissance réelle (ch)</b>	0

### GALERIE D'IMAGES



IL N'Y A PAS ENCORE DE CRITIQUES.

### REMARQUES

---



---



---



---

---

---

